

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Conseil d'Administration de la société COSUMAR s'est réuni le 14 octobre 2016, sous la présidence de M. Mohammed FIKRAT en vue d'examiner le projet de fusion par absorption de la société SUCRERIE RAFFINERIE DE L'ORIENTAL « SUCRAFOR » par la société COSUMAR.

Le projet de fusion a pour motivation d'optimiser les moyens et renforcer les synergies entre les activités et processus des deux sociétés et accroître ainsi leurs performances globales. Cette décision a pris en compte également les éléments suivants à savoir :

- La détention par COSUMAR de près de 91% du capital de SUCRAFOR ;
- Les liens en management entre les deux sociétés ;
- La complémentarité entre les activités des deux sociétés.

De ce fait, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité, le projet de Traité de Fusion entre la société COSUMAR et la société SUCRAFOR et a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires pour le 30 décembre 2016, aux fins de délibérer sur le projet de fusion.

A cet effet, toutes mesures utiles sont prises, en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit d'information relatif à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue en date du 30 décembre 2016, dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.



Marque Nationale «Enmer»



MEDAILLE FAO MODELE
AGREGATEUR 2009



TROPHÉE RSE - CGEM 2011



PRIX DES «PIONNIERS DE LA RSE ET DE L'ECONOMIE
VERTE EN AFRIQUE» 2012



VIGEO TOP PERFORMER RSE - 2012-2015



PRIX ROTARY CLUB MEIRS SULTAN
"ENTREPRISE CITOYENNE DE L'ANNEE 2013"



TROPHÉE DU CENTENAIRE DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE - MONROCCO AWARDS 2016

Pour toutes informations, contactez nous via comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma